

# Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

## Modification à l'ordre d'enseignement à l'école primaire de Sainte-Apolline

Prenez avis que, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une assemblée de consultation publique et d'information concernant le projet de modification des services éducatifs à l'école primaire de Sainte-Apolline (cessation des services d'éducation préscolaire et primaire).

Cette assemblée publique se tiendra le **mardi 2 avril à 19 h** à l'école primaire de Sainte-Apolline.

Pour toute information relative au projet de modification des services éducatifs, contactez le Secrétariat général au 418 248-1001 poste 8493.

Donné à Montmagny ce 8<sup>e</sup> jour de mars 2024

Anne Guichard, secrétaire générale